

AMI :

La 5ème roue du carrosse ?

Le 16 septembre 2022



Les collègues AMI se font plumer, littéralement, depuis 2018, année du premier accord AMI.

Pourquoi ? Parce que les collègues AMI sont peu nombreux, et que, de ce fait, une majorité des syndicalistes qui sont censés défendre TOUS les collègues s'en contrefichent.

Les collègues AMI sont la 5ème roue du carrosse, en somme... LAMENTABLE !

En 2018, lors de la négociation de l'accord, FO Matmut avait alerté sur la future précarité des collègues concernés par l'accord.

Pourtant, celui-ci fût signé par TOUTES les organisations syndicales ! Sauf FO Matmut...

Si bien que nous en avons demandé la renégociation en 2020¹... La CFE-CGC, qui avait pourtant signé l'accord, en a aussi demandé la renégociation. Une prise de conscience tardive donc, mais mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas ?

Deux syndicats qui demandent la réouverture des négociations...

Voilà qui devait permettre de corriger le loupé...

Et pourtant, les autres organisations syndicales ont REFUSÉ de négocier !!!

Ils s'en moquent...

Cf. notre tract "[Agence Missions Internes : seul FO vous défendra](#)" du 24/11/2021.

Arrivé fin 2021, l'accord AMI n'a pas été renégocié, « faute de temps »... **Bah ZUT alors !**

La Direction, qui établit le calendrier des réunions syndicales, et qui fait de belles économies sur le dos des collègues AMI depuis 2018 grâce à cet accord "discount", a donc proposé, dans sa grande bonté, de reconduire tel quel cet accord pour un an...

Et "promis, en 2022, on renégociera rapidement !" (à partir du second trimestre... Théoriquement...)

Mais bien-sûr...

¹ Les organisations syndicales non signataires d'un accord ne peuvent demander la renégociation de celui-ci qu'après de nouvelles élections professionnelles. Nous ne pouvions donc pas demander la renégociation avant 2020.

Et donc l'avenant "*promis, en 2022, on renégociera rapidement !*" a été signé la bouche en cœur... Cette fois, la CGT, qui avait pourtant signé l'accord "discount" en 2018, et qui avait refusé la renégociation en 2020, a eu, semble-t-il, un éclair de lucidité ; seules FO Matmut et la CGT n'ont pas signé.

Il aurait fallu renégocier tout de suite et non reporter ! Le sort des collègues AMI en dépendait !

Depuis plusieurs semaines maintenant, il se murmure qu'une organisation syndicale prétend que « FO Matmut ne se soucie pas des collègues AMI, car ils n'ont pas signé l'accord initial ainsi que son avenant du 15 décembre 2021, pourtant favorable aux salariés »...

Décidément, la mauvaise foi et la stupidité n'empêche pas certains de foncer dans le mur encore et encore, sans apprendre des erreurs passées...



Alors oui, FO, syndicat œuvrant dans l'intérêt des salariés, n'a pas signé l'avenant du 15 décembre 2021 prolongeant à coup sûr d'une année la galère financière de nos collègues.

RESTEZ CALMES LES ENFANTS ET ÉCOUTEZ BIEN MAMAN.

FO Matmut n'est pas un lapin de six semaines !...



...et ne s'est pas laissé berné par la Direction qui, pour faire signer l'avenant, écrit dans le préambule de l'accord « *La signature du présent avenant permettra aux négociateurs de bénéficier d'un temps d'échange suffisant, dans la mesure du possible au cours du **SECOND TRIMESTRE 2022**, et au plus tard à compter de **SEPTEMBRE 2022*** ».

A FO, nous connaissons bien la Direction qui trouve tous les moyens pour faire des économies. Nous savons pertinemment que la situation des collègues AMI ne serait pas abordée avant la fin de l'année !

Et devinez quand auront lieu les négociations ?

Les 06 et 27 OCTOBRE !!! BINGO !

La Direction, qui a donc encore gagné une année supplémentaire sur le dos des collègues AMI, remercie les gentils petits signataires tout mignons. BRAVO À EUX !

Gagner du temps, c'est une technique de négociation bien connue...

L'accepter, c'est être complice... Ou profondément naïf. Au choix.

FO Matmut refuse cette combine !

Nous regrettons le comportement des autres organisations syndicales, car **ce sont bien les collègues AMI qui en subissent les conséquences !**

Nous ne désespérons pas, et nous sommes prêts à négocier en octobre pour améliorer le sort de nos collègues, en même temps que les conseillers itinérants (dont nous parlerons bientôt).

Nous croisons régulièrement des collègues AMI lorsque nous visitons les sites, et nous sommes bien conscients que les problématiques que nous avons déjà dénoncé sont plus que jamais d'actualité !

La base de nos revendications pour les collègues AMI reste la même :

- 2 aller-retour par mois au foyer principal
- Le maintien intégral de l'indemnité IGD même en cas d'arrêt de travail, de week-end, de congés ou de formation.
- 2 jours de congés lors de changement de mission afin que les salariés ne puissent pas dans leurs congés personnels.

Et nous ajoutons :

- le passage à la classe 5 pour les collègues AMI
- une indemnité en plus de l'IGD lorsque les missions sont réalisées dans les grandes villes puisque l'IGD à elle seule ne suffit pas.
- la possibilité d'utiliser le véhicule personnel pour aller dans une région lorsque cela est plus rapide. Le collègue sera indemnisé selon le barème Matmut.

**Les autres syndicats seront-ils à la hauteur cette fois
pour faire face à la Direction ?**

RDV en octobre...

DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR
FO Matmut, le syndicat qui n'oublie personne...

*Toutes les infos FO Matmut, contact par téléphone, mail, Facebook,
adhésion en ligne... sur fo-matmut.org*

